



[Les programmes alternatifs]

Programmation

L'organisation de l'EPS, la programmation des APSA, la durée des apprentissages sont le résultat d'une concertation de l'équipe des enseignant-e-s qui décide en fonction de contraintes et ressources locales, à partir des recommandations qui suivent.

Les APSA (comprenant les jeux traditionnels, notamment pour l'école primaire) sont entendues dans toutes leurs dimensions, intégrant toutes formes et modalités de pratiques, auxquelles on fait subir un traitement didactique.

Programmer ces activités implique, pour viser les finalités de la discipline, de prendre en compte la variété des savoirs et compétences, la diversité des ressources à solliciter : énergétiques, techniques, tactiques, stratégiques, décisionnelles, proprioceptives, sensibles... au regard du contexte d'équipe, des caractéristiques des élèves, des conditions d'enseignement, du tissu local.

La programmation veillera à ce que les élèves vivent :

- des expériences plurielles :
 - seul-e et avec les autres, en coopération et/ou en opposition.
 - dans leurs relations avec différents environnements.
 - dans leurs relations au sexe opposé.
- des objectifs variés : performance, épreuve et compétition, rencontre, création artistique.

La programmation tiendra compte de l'égalité filles-garçons, dans le but de lutter contre les préjugés et stéréotypes.

Recommandations

- Tenir compte de l'âge des élèves : l'étude de certaines activités est plus propice à certains âges. En primaire, seront obligatoirement programmées, outre les activités artistiques et les danses traditionnelles, des APS comme les activités gymniques, athlétiques, de grimpe, d'orientation, de lutte, jeux traditionnels, les sports collectifs.

Le savoir nager est à intégrer dès le cycle 2, ainsi que le « savoir-faire du vélo ».

- Organiser un événement par an sous forme de rencontre sportive, de spectacle, de sortie, de stage pour pratiquer une activité de pleine nature avec un groupe classe, de niveau ou inter-degrés.

- Accorder un minimum de 30h à l'étude d'une APS sur l'ensemble d'un cycle de la scolarité primaire et collège pour stabiliser les apprentissages.
- Programmer au moins 2 séquences de 15h pour l'étude d'une APA par cycle de la scolarité primaire et collège.
- Au collège, programmer un approfondissement d'un minimum de 60h dans une APSA. L'établissement veillera le cas échéant à créer du lien avec le sport scolaire.
- Programmer une séquence courte, de 10h maximum, de découverte, d'une ou d'un groupe d'APSA, est possible.

[Questions en débat]

1. Liste d'APSA

Actuellement, les programmes font référence à une liste d'APSA nationale, à laquelle s'ajoutent des listes académiques. Ce cadre unificateur permet une culture commune, mais a généré des difficultés pour programmer des APSA pourtant intéressantes pour l'EPS. Nous soumettons au débat le fait de proposer simultanément une liste d'APSA nationale et en même temps laisser une part d'autonomie des établissements qui pourraient programmer les APSA de leur choix, sur projet.

2. Les groupes d'APSA

Les pratiques actuelles sont organisées à partir de groupes.

En collège : 8 groupes.

En primaire : des groupes équivalents, avec des spécificités (activités de roue et de glisse, par exemple), ont existé.

Pour les 2 niveaux d'enseignement, les activités de relaxation ne font pas nécessairement l'objet d'un module, mais sont intégrées dans l'étude des APSA.

Questions : les programmes doivent-ils faire référence aux 8 groupes ; les programmes doivent-ils laisser toute liberté aux équipes de concevoir une organisation souple, dépassant une division mécanique du temps par cycle ?

L'interdisciplinarité

Depuis longtemps, les enseignants d'EPS mènent des projets interdisciplinaires dans le cadre des horaires EPS, ou en plus des horaires sur des projets spécifiques. Pour faire avancer la réflexion collective sur le sujet, le SNEP-FSU souhaite faire un état des lieux de ce qui est intitulé interdisciplinarité, aussi bien sur ses contenus que sur ses modalités (projet ponctuel, semaine banalisée, projet intégré, etc.).

En tout état de cause, les principes de base doivent être :

- L'interdisciplinarité ne doit faire perdre aucune heure d'EPS aux élèves.
- Tout projet interdisciplinaire doit permettre des apprentissages spécifiques en EPS inscrits dans les programmes.